

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Dieu,*

*الرَّحْمَنُ Ar-Rahman –Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l’au-delà–,*

*الرَّحِيمُ Ar-Rahim –Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants–*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*Louanges à Dieu le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*et que soient accordés à notre maître مُحَمَّد Mouhammad, le Messenger de Dieu, davantage d’honneur et d’élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle.*

## ***Khoutbah n°1156***

Discours du vendredi 19 novembre 2021 correspondant au 14 *rabi<sup>^</sup> al-<sup>^</sup>akhir* 1443 de l’Hégire

# **Dieu fait grâce à Ses esclaves, rien ne Lui est obligatoire**

الْحَمْدُ لِلَّهِ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ

*Al-hamdou lil-Lahi<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;  
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-tagou l-Lah.*

Louanges à Dieu, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons sa bonne guidée, nous demandons Son pardon, nous demandons qu’Il nous guide, nous demandons à Dieu qu’Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Dieu guide, c’est lui le bien guidé, et celui qu’Il égare, tu ne trouveras personne pour le guider.

Je témoigne qu’il n’est de dieu que Dieu, que Lui seul n’a pas d’associé, Il n’a pas de semblable, Il n’a pas d’équivalent, quoi que tu imagines en ton esprit, Dieu en est différent. Celui qui qualifie Dieu par une des significations des humains, il est certes devenu mécréant.

Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre guide, la cause de notre joie, مُحَمَّد Mouhammad, est l’esclave de Dieu et Son Messenger, celui qu’Il a élu, celui qu’Il agréé le plus. Dieu l’a envoyé avec la bonne guidée, avec la religion de vérité, en tant que guide annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d’un châtement, appelant à la religion agréée par Dieu par Sa

<sup>1</sup> Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi<sup>^</sup>yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

volonté, tel un flambeau radieux. Dieu a guidé grâce à lui la communauté, Il a dévoilé par lui les ténèbres, Il a fait sortir les gens de l'obscurité vers la lumière, que Dieu le rétribue du meilleur de ce dont Il a rétribué un prophète pour sa communauté.

Ô Dieu honore et élève davantage en degré notre maître محمد *Mouhammad* ainsi que sa famille et ses compagnons bons et purs et ceux qui les ont suivis correctement, parfaitement jusqu'au Jour dernier.

Après quoi, esclaves de Dieu, je me recommande ainsi qu'à vous-mêmes de faire preuve de piété à l'égard de Dieu العظیم *Al-Adhim*. Craignez donc Dieu le Seigneur des mondes. Dieu تعالى dit, dans le قرآن *Qur'an* honoré, dans la sourate الأنبياء *Al-Anbiya'* :

﴿ لَا يُسْأَلُ عَمَّا يَفْعَلُ وَهُمْ يُسْأَلُونَ ﴾ (٢٣)

(*la yous'alou ^amma yaf'alou wahoum yous'aloun*) [21/23] ce qui signifie : « **Il n'est pas interrogé à propos de ce qu'Il fait alors qu'eux le seront.** »

Et d'après *Abou Hourayrah*, que Dieu l'agrée, le Messenger de Dieu صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

(( قَارِبُوا وَسَدِّدُوا وَاغْلَمُوا أَنَّهُ لَنْ يَنْجُو أَحَدٌ مِنْكُمْ بِعَمَلِهِ ))

(*qaribou wasaddidou wa'lamou 'annahou lan yanjouwa 'ahadoun minkoum bi'amalih*) ce qui signifie : « **Suivez la voie de juste milieu, soyez droits, et sachez que la sauvegarde n'est due à personne d'entre vous grâce à ses œuvres.** » Ils lui ont dit : « *Pas même toi, ô Messenger de Dieu ?* » Il a répondu :

(( وَلَا أَنَا إِلَّا أَنْ يَتَعَمَّدَنِي اللَّهُ بِرَحْمَةٍ مِنْهُ وَفَضْلٍ ))

(*wala 'ana 'il-la 'an yataghamadaniya l-Lahou birahmatin minhou wafadl*) [rapporté par *Mousslim*] ce qui signifie : « **Pas même moi, sauf si Dieu me couvre d'une miséricorde et d'une grâce de Sa part.** »

Sachez, chers frères, que la parole des gens de la vérité s'est accordée sur le fait que Dieu, rien n'est obligatoire pour Lui. Dieu سبحانه est Celui Qui fait ce qu'Il veut, Il n'a ainsi personne qui Lui ordonne ou qui Lui interdise. Il ordonne à Ses créatures ce qu'Il veut et Il leur interdit ce qu'Il veut, Il fait dans ce qui Lui appartient ce qu'Il veut, Il accorde à Qui Il veut, Il prive qui Il veut. Combien de vertueux ont une subsistance très limitée, sont en proie à des épreuves dévastatrices, et restent pourtant fermes sur l'obéissance à Dieu... Et combien de gens dont l'âme est corrompue sèment la corruption sur terre, n'ont pas de considération pour le droit des gens, ne tiennent aucun engagement et ne préservent aucun droit, et reçoivent pourtant une très large subsistance. Ils vivent dans une grande félicité dans le bas monde, ils se sont laissés méprendre par les biens éphémères du bas monde et le *chaytan* les a dupés. Et combien de tyrans se sont attaqués aux gens, ont semé le désastre par leur injustice et leur égarement, et tout cela selon une sagesse que Dieu sait ! Personne n'a à se rebeller contre Dieu en voyant pareille chose, tout comme personne n'a à se rebeller contre Dieu lorsqu'il voit la souffrance des enfants ou encore le sacrifice de bêtes que Dieu nous a autorisés à tirer profit de leur viande.

Qui plus est, Dieu n'espère aucune récompense et ne craint aucun châtement. Il ne tire aucun profit pour Lui-même grâce à Ses créatures tout comme Il ne repousse par elles aucune nuisance. Tandis que nous, nous pouvons tirer bénéfice ou subir une nuisance en fonction de nos actes. Celui qui obéit à Dieu, il aura tiré profit de ses actes pour lui-même. Celui qui aura outrepassé les limites fixées par Dieu, il aura été injuste envers lui-même et aura mérité le châtement douloureux de Dieu.

Le *hafidh* *Ibnou ^Açakir*, dans son traité de croyance, a dit : « *Tout bienfait de Sa part est une grâce et tout châtement de Sa part est une justice.* » Le verset et le *hadith* *حديث* indiquent bien ce sens-là. *Abou Hayyan* dans *Al-Bahrou l-Mouhit* a dit : « *Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il ordonne et interdit à Ses esclaves, alors qu'eux seront interrogés sur leurs œuvres.* » Fin de citation. Les gens seront interrogés, ils rendront des comptes, car ils ont reçu l'ordre d'accomplir ce que Dieu leur a ordonné de faire. Personne n'a à faire d'objection contre Dieu, car Il est le Créateur des gens, Il est Celui à Qui ils appartiennent en réalité. Il les rétribue en fonction de ce qu'ils accomplissent et Il n'est pas injuste envers eux. L'injustice, c'est de contrevenir à l'ordre et à l'interdiction de celui à qui revient le fait d'ordonner et d'interdire. Ou encore, l'injustice, c'est disposer des biens d'autrui sans son autorisation. Or, Dieu est Celui à Qui appartient la souveraineté qu'Il accorde aux créatures. Il fait de ce qui Lui appartient ce qu'Il veut. Il est Celui Qui ordonne absolument ce qu'Il veut et Celui Qui interdit absolument ce qu'Il veut. L'injustice n'est donc pas concevable de Sa part. Dieu *تعالى* dit, dans la sourate *Foussilat* :

﴿ وَمَا رَبُّكَ بِظَلَمٍ لِلْعَبِيدِ ﴾ (٦٦)

(*wama Rabbouka bidhallamin lil-^abid*) [41/46] ce qui signifie : « **Et ton Seigneur n'est en rien injuste envers les esclaves.** »

Il n'est pas valide de dire : « *Il est obligatoire pour Dieu de faire telle chose* », car cela veut dire qu'Il aurait à suivre les ordres d'autrui. Or, le fait d'avoir à suivre les ordres d'autrui contredit la divinité. Le Prophète *صلى الله عليه وسلم* a précisé dans son *hadith* *حديث* ce sens, il a expliqué à la communauté le sens correct qu'il est un devoir d'avoir fermement établi dans le cœur. En effet, il a dit :

(( وَاعْلَمُوا أَنَّهُ لَنْ يَنْجُوَ أَحَدٌ مِنْكُمْ بِعَمَلِهِ ))

(*wa^lamou 'annahou lan yanjouwa 'ahadoun minkoum bi^amalih*) ce qui signifie : « **et sachez que la sauvegarde n'est due à personne d'entre vous grâce à ses œuvres.** » c'est-à-dire qu'Il n'est pas un devoir pour Dieu de faire rentrer quiconque parmi vous au Paradis et de lui éviter l'enfer pour ses œuvres, même si ses œuvres étaient des actes d'adoration ayant duré mille ans. Quand bien même il serait la meilleure de Ses créatures, et il s'agit de notre Prophète *محمد* *Mouhammad* *صلى الله عليه وسلم*, tout comme il l'a explicitement dit après que les compagnons lui avaient posé la question. Il avait répondu :

(( وَلَا أَنَا إِلَّا أَنْ يَتَّعَمَدَنِي اللَّهُ - أَيَّ يَغْمُرْنِي - بِرَحْمَةٍ مِنْهُ وَفَضْلٍ ))

(wala 'ana 'il-la 'an yataghammadaniya l-Lahou biraḥmatin minhou wafadl) ce qui signifie : « **Pas même moi, sauf si Dieu me couvre d'une miséricorde et d'une grâce de Sa part.** »

Si tel est le cas pour les prophètes, et le Maître de tous les maîtres, que Dieu l'honore et l'élève davantage en degré, qu'en est-il pour ceux qui sont d'un degré inférieur au sien ?!

An-Nawawiyy a dit dans le commentaire du Sahih de Mouslim : « *La voie des gens de 'Ahlou s-Sounnah est que la raison –c'est-à-dire la raison à elle seule– ne confirme aucune récompense, ni aucun châtement, ni aucune obligation, ni aucune interdiction, ni aucune autre sorte de responsabilité dans l'au-delà. Toutes ces choses ne sont confirmées que par la Loi révélée. La voie de 'Ahlou s-Sounnah est qu'il n'est pas un devoir pour Dieu تعالى d'accomplir quoi que ce soit. Le bas monde et l'au-delà Lui appartiennent, Il en fait ce qu'Il veut, Il ordonne ce qu'Il veut et interdit ce qu'Il veut. S'Il châtiât ceux qui sont obéissants et les vertueux dans leur totalité et qu'Il les faisait entrer en enfer, ce ne serait pas une injustice de Sa part. Et s'Il les honore, leur accorde la récompense et les fait entrer au Paradis, c'est une grâce de Sa part. Et s'Il accordait la félicité aux mécréants et les faisait entrer au Paradis, ceci est possible selon la raison à elle seule et ce ne serait pas une injustice de Sa part de le faire. Mais Il nous a annoncé, et Sa nouvelle est vérité, qu'Il ne le fera pas [cela est donc impossible de par les textes religieux], mais qu'Il pardonnera aux croyants et les fera entrer au Paradis par Sa miséricorde et qu'Il châtiara les mécréants et les fera entrer en enfer et ce n'est pas une injustice de Sa part. Il y a donc dans ce حديث hadith, une preuve en faveur des gens de la vérité, que ce n'est pas obligatoire pour Dieu d'accorder la récompense et le Paradis à quiconque pour ses actes d'obéissance.* »

Quant à la parole de Dieu dans la sourate النحل An-Nahl au verset 32 :

﴿ اَدْخُلُوا الْجَنَّةَ بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٣٢﴾ ﴾

(oudkhoulou l-jannata bima kountoum ta^maloun) [16/32] ce qui signifie : « **Entrez au Paradis en rétribution des œuvres que vous avez accomplies** » et Sa parole, dans la sourate المرسلات Al-Moursalat au verset 43 :

﴿ كُلُوا وَاشْرَبُوا هَنِيئًا بِمَا كُنْتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ ﴾

(koulou wachrabou hani'an bima kountoum ta^maloun) [77/43] ce qui signifie : « **Mangez et buvez en ayant le bonheur pour ce que vous avez accompli** » et ce qui est de cet ordre des versets qui indiquent que les œuvres font entrer au Paradis, il n'y a pas de contradiction entre eux et ce hadith honoré. Le sens de ces versets est que l'entrée au Paradis et la félicité au Paradis sont par les œuvres, c'est-à-dire par leur cause. Ceci est une miséricorde et une grâce de la part de Dieu, car Dieu a fait que les œuvres vertueuses soient une cause pour obtenir la réussite dans l'au-delà, par Sa miséricorde et non pas par le fait que quelqu'un L'aurait obligé à le faire.

Si on nous dit : « Mais que signifie alors la parole de Dieu تعالى, dans la sourate الروم Ar-Roum au verset 47 :

﴿ وَكَانَ حَقًّا عَلَيْنَا نَصْرُ الْمُؤْمِنِينَ ﴿٤٧﴾ ﴾

(*wakana haqqan ^alayna nasrou l-mou'minin*) [30/47] dont on comprend que Dieu a promis la victoire aux croyants. Et que signifie ce qu'a rapporté *Al-Boukhariyy* d'après *Mou^adh* que le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a dit :

(( فَإِنَّ حَقَّ اللَّهِ عَلَى الْعِبَادِ أَنْ يَعْبُدُوهُ وَلَا يُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا وَحَقَّ الْعِبَادِ عَلَى اللَّهِ أَنْ لَا يُعَذِّبَ مَنْ لَا يُشْرِكُ بِهِ شَيْئًا ))

(*fa'inna haqqa l-Lahi ^ala l-^ibadi 'an ya^boudouhou wala youchrikou bihi chay'a, wahaqqa l-^ibadi ^ala l-Lahi 'an la you^adh-dhiba man la youchrikou bihi chay'a*), dont on comprend que le droit que Dieu a sur Ses esclaves c'est qu'ils L'adorent sans rien Lui associer, et que Dieu a promis de ne pas châtier éternellement quiconque L'aura adoré d'une adoration véritable.

La réponse à faire est que ce verset, ce *hadith* حديث et les textes qui sont de cet ordre signifient que Dieu a promis cela et Dieu ne manque pas à Sa promesse [et non pas que ce serait une obligation pour Dieu de la faire].

*An-Nawawiyy* a dit dans le commentaire du *Sahih* de *Moulim* : « L'auteur de *At-Tahrir* a dit : "Dieu سبحانه est الحق Al-Haqq –Celui Dont l'existence est confirmée et ne fait aucun doute–, الباقي الأبدى Al-Mawjoud Al-'Azaliyy –Celui Qui existe et Qui est éternel exempt de début–, Al-Baqi Al-'Abadiyy –Celui Qui est éternel exempt de fin–. La mort, le Paradis et l'enfer, sont des réalités –haqq– c'est-à-dire que ce sont des choses qui auront lieu sans aucun doute. Ainsi, le droit –haqq– que Dieu a sur Ses esclaves, ce sont les devoirs qui leur incombent envers Lui. Et la réalité qu'Il leur promet –haqq–, c'est ce qui leur arrivera et se produira pour eux sans aucun doute. " »

Personne n'a à dire : « Dieu doit faire telle ou telle chose », et personne n'a non plus à dire : « Dieu s'est obligé lui-même à faire telle ou telle chose. » Alors gardez-vous bien, gardez-vous bien de telles paroles abominables, car rien n'est obligatoire pour Dieu, et Il est Celui Qui fait absolument ce qu'Il veut.

Voilà, et je demande pardon à Dieu.

## **Second Discours :**

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات.

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*